Royaume du Maroc
Ministère de la Santé Et La Protection Sociale
Centre Hospitalo-universitaire IBN SINA
L'institut National d'Oncologie Sidi Mohamed Ben Abdellah
Avis d'achat sur bons de commande BC INOGST/23/2026

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL D'ONCOLOGIE SIDI MED BENABDELLAH procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marches publics

Objet de la prestation : Déménagement et réinstallation de deux hottes de l'hôpital du jour au service de la pharmacie de l'INO.
(voir le détail des travaux ci-joint)
Consistance de la prestation : (voir le détail des travaux ci-jointe)

	N° article	désignation	caractéristiques et spécifications	unité de mesure	quantité	garanties exigées
Lot Unique	1	Déménagement et réinstallation de deux hottes de l'hôpital du jour au service de la pharmacie de l'INO. (voir le détail des travaux ci-joint)	Déménagement et réinstallation de deux hottes de l'hôpital du jour au service de la pharmacie de l'INO. (voir le détail des travaux ci-joint)	F	1	- Visite de lieux : il est prévu une visite des lieux avant l'ouverture. -Rapport détaillé de la prestation. -Attestation de référence obligatoire

Lieu d'exécution : L'INSTITUT NATIONAL D'ONCOLOGIE SIDI MED BENABDELLAH.

Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : Quatre (04) jours, à compter de lendemain de la date de notification du Bon de Commande.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : le 25 Novembre 2026 à 11h00

Les devis signés par les concurrents et déposé par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Autres dispositions administratives et financières pour la soumission a cette consultation par bon de commande
Visite de lieux : il est prévu une visite des lieux avant l'ouverture

Mode d'attribution : Lot unique

Pénalités :



En cas de retard d'exécution dans les délais prévus le titulaire du bon de commande est passible d'une pénalité de retard à hauteur de 1/1000 par jour sans dépasser 8% du montant globale du bon de commande.

Groupement Sanitaire Territorial
Rabat-salé-Kenitra
Directeur de l'Institut National d'Oncologie
Sidi Mohamed Ben Abdellah
Dr MOHAMMED JAOUAD BELAHCEN